

Après ce splendide déjeûner, tous les convives se rendirent au couvent, sur l'invitation de la Révérende Sœur Supérieure.

Ici était organisée une véritable fête. A leur entrée dans la grande salle, les vieux parents sont reçus au son de la musique. Ce sont Sœur St. Honoré, la plus jeune de leurs filles, et Sœur St. Donat, leur petite-fille, toutes deux religieuses de la Congrégation Notre-Dame, qui saluent ainsi leurs vénérables ancêtres. Après elles, plusieurs des plus jeunes des petites-filles viennent à leur tour honorer les vieillards, en jouant chacune leur morceau favori, et cette partie de la fête se termine par l'offrande de deux beaux bouquets qui sont présentés aux époux.

Puis l'on se rend à la vieille résidence paternelle, *au lac*. Quelles durent être douces les impressions de ces enfants réunis encore une fois, tous ensemble, sous le toit paternel, se rappelant les souvenirs du premier âge, et les scènes de l'ancienne vie de famille ? Quelles durent être douces les impressions du père et de la mère, voyant, de nouveau, à leur table ce prêtre, ces religieuses, ces hommes de profession, ces braves cultivateurs, tous leurs enfants à qui ils enseignèrent, jadis, les premières leçons de vertu et qui furent les témoins et les aides de leurs années de travail ! Comme le vénérable patriarche devait, à ce moment, remercier, dans son cœur, la divine Providence pour tous les bienfaits reçus ! Comme il devait